

dical : gratuité du traitement à MM. les docteurs et à leur famille.

Sources : deux groupes, 1° Salines, 2° Ferro-manganésiennes.

Température : de 21° à 52°.

Composition chimique : Salines : sulfate de soude, chlorure de sodium, carbonate de chaux, acide silicique.

Ferro-manganésiennes : sesquioxyde de fer, manganèse, acide silicique, carbonate de chaux, chlorure de sodium, sulfate de soude.

Indications thérapeutiques. — Affections utéro-annexielles : para et périmétrites, cellulites pelviennes flexions utérines, sub ou superinvolution avec sclérose infectieuse post-partum, sclérose ovarienne, endométrite chronique, névralgies pelviennes et lombo-abdominales, dysménorrhée, certains cas de stérilité, accidents de la ménopause. • Luxeuil éteint les congestions, fait résorber les exsudats, régularise la circulation locale, calme les douleurs et les spasmes, rétablit en un mot la paix et l'harmonie dans tous les organes du petit bassin. • Entérite muco-membraneuse, neurasthénie.

Rhumatisme chronique, affections rhumatismales à forme névropathique, chlorose, anémie, phlébites.

Mode d'emploi. — Bains en baignoire ou en piscine, boisson, douches, irrigations vaginales, lavages intestinaux, massages.

Lycétol.

Dissolvant énergique de l'acide urique, succédané de la pipérazine (goutte, gravelle).

Dose : de 0 gr. 50 à 2 gr. dans eau de Vittel ou Contrexéville.

Lymphadénie.

Huile de foie de morue, arsenic, iode, lécithine, phosphates.

Lymphadénome.

Injections hypodermiques d'arsenic dans la tumeur.

Lymphangite aiguë.

Posage humide antiseptique, immobilisation, chaleur.

Lymphatisme.

Huile de foie de morue, sardines à l'huile pendant huit mois, les quatre mois de grande chaleur : sirop antiscorbutique.

Bains salés, vie au grand air, arsenic, fer, iode.

Cures thermales : La Bourboule, Bourbon-l'Archambault, Saint-Nectaire, Forges-les-Eaux, Mont-Dore, Royat.

Lysol.

Antiseptique : solutions de 1 à 20 p. 100.

M

Macération.

Contact d'un médicament et de l'eau pendant plusieurs jours (digitale, feuilles).

Magnésie.

(Anglaise), de 2 à 8 gr. par jour, purgatif doux.

Magnétothérapie.

Dissipation de la contracture, la paralysie et l'insensibilité hystériques, ou passage du côté opposé : *transfert*, par de puissants aimants.

Maillot humide.

Enveloppement humide dans un drap mouillé à 15° environ.

Maïs.

(Stigmates de), diurétiques; tisane à 30 p. 1000, extrait 1 à 4 gr. en potion.

Mal de mer.

Avant l'embarquement, on prescrit le chloral (2 gr.) et l'antipyrine (1 gr. deux heures avant).

Pendant la crise: position horizontale: café, thé, antipyrine, chloral.

Sulfate de strychnine..... 1/2 milligr.
— d'atropine..... 1/4 —
Eau distillée..... 1 gr.

En injection hypodermique contre vomissements incoercibles (une toutes les trois heures).

Galezowski préconise l'application sur la région présternale d'un emplâtre de 5 centimètres carrés, composé de ciguë et d'opium à parties égales, étalées, sur une peau de gant. Chauffer avant d'appliquer.

Malacine.

Salicylparaphénétidine. — Très actif contre le rhumatisme articulaire aigu: très bien toléré, antithermique à effet lent, non déprimant. Dose, cachets de 1 gr., 4 à 6 par jour. Pour enfants incorporer dans confiture. Médicament à saveur très douce, aiguilles soyeuses, jaune clair.

Maladies épidémiques.

Doivent être déclarées à l'autorité (préfet ou sous-préfet de l'arrondissement et aux maires).

Nomenclature des maladies épidémiques qui doivent être déclarées (art. 15 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine) sans engager le secret professionnel.

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. Fièvre typhoïde. | 8. Peste. |
| 2. Typhus exanthématique. | 9. Fièvre jaune. |
| 3. Variole ou varioloïde. | 10. Dysenterie. |
| 4. Scarlatine. | 11. Infection puerpérale, lorsque le secret au sujet de la grossesse n'a pas été réclamé. |
| 5. Diphtérie (croup, ang. couenn.). | 12. Ophtalmie des nouveau-nés. |
| 6. Suette miliare. | |
| 7. Choléra et maladies cholériques. | |

La déclaration se fait sous pli fermé voyageant en franchise avec l'inscription sur l'enveloppe: *Service des maladies épidémiques.*

Le contenu de la lettre est le suivant:

Déclaration de maladie épidémique.
Date :

Nom.....

Adresse.....

N° de la maladie.

Observations que le médecin jugerait utiles sur les mesures prophylactiques à prendre :
(Signature lisible.)

Malt.

Orge germée. Antidyspeptique. Dose : 3 gr. en paquets, cachets ou solution. La bière de malt a 250 gr. de malt pour 1 litre (2 cuillerées à soupe après les repas). — *Maltine*. Antidyspeptique dose : 0 gr. 30 en cachets ou paquets, dans lesquels on l'associe souvent à la pepsine.

Manne.

De 20 à 60 gr. comme purgatif, surtout chez les enfants : 15 gr. dans du lait.

Marienbad (en Bohême).

Eau purgative saline, contenant de 6 à 8 gr. de sels (sulfates de soude et magnésie), de 1 à 3 verres le matin à jeun.

Marteau de Mayor.

Marteau métallique plongé dans l'eau bouillante: y restant dix minutes environ, puis appliqué sur la peau (révulsion).

Martigny-les-Bains (Vosges).

(Note communiquée par M. le Dr Dedet, médecin consultant.)

Saison du 25 mai au 25 septembre.

Etablissement hydrominéral:

Sources au nombre de trois: deux (source lithinée et source ferrugineuse, eaux prises en ingestion), la troisième source, savonneuse, réservée aux usages externes (baignation, douche, pulvérisation, etc., etc.).

Composition. — Sulfatées calciques lithinées. Température, 10°, 25°.

La cure est surtout de boisson, à jeun, comme à Contrexéville, distant de 15 kilomètres.

Indications. — Spéciale dans l'uricémie, la gravelle, la goutte, les affections catarrhales des voies urinaires, et dans la glycosurie et l'albuminurie goutteuses, la ptose rénale chez les fausses utérines arthritiques.

Contre-indications. — Cardiopathies non ou mal compensées, artériosclérose généralisée, cancer, tuberculose, néphrites non goutteuses, néoplasies vésicales ou rénales, la pierre.

Buvette, baignation et les agréments de la station à titre gracieux à MM. les docteurs et à leur famille directe. Prix spéciaux (30 p. 100 environ dans les hôtels).

Massage.

Dans l'entorse du pied. Frictions légères de bas en haut faites avec les pouces et les éminences thénar des deux mains (10 minutes), puis, toujours avec les pouces, pressions légères dont on augmente l'intensité et toujours de bas en haut, ensuite pressions très fortes. Enfin mouvements

passifs légers des doigts et de l'articulation tibio-tarsienne. — *Constipation.* Effleurer tout le téguement abdominal, presser sur le cæcum avec l'extrémité des 4 derniers doigts, puis remonter tout le côlon jusqu'à l'S iliaque; — ensuite employer le poing et l'enfoncer profondément en suivant le même trajet. Autour de l'ombilic, massage circulaire dans le sens des aiguilles d'une montre, effleurages, puis pression de haut en bas de la vésicule biliaire.

Mastodynie.

Compression des seins: antipyrine. Bleu de méthylène en pilules de 0 gr. 05 (3 à 4 par jour).

Courants électriques continus. Ablation du sein en cas de douleurs incoercibles.

Masturbation.

Hydrothérapie froide, exercice.

Bromure de potassium le soir; traitement des oxyures s'il y a lieu (eau salée en lavement, santonine). Traitement des démangeaisons (pomade cocaïnée, à l'orthoforme, lotions, cautérisations à une solution forte de nitrate d'argent. Si grave, opérer le phimosis s'il existe; chez les jeunes filles, ablation du clitoris (Lawson Tait).

Maté.

Principe actif: caféine (autant que le café), en infusion 30 p. 1000. Comme le thé et le café qu'il remplace.

Médecine légale.

Sous le nom de médecine légale on entend les services que la justice est en droit d'attendre du médecin ou de la science médicale.

La responsabilité du médecin est engagée en cas d'erreur grave dans le traitement ou le diagnostic d'une affection; de cessation brusque et

sans motifs des soins ; de refus d'obtempérer à une réquisition judiciaire ; de violation du secret professionnel (art. du Code pénal).

N. B. — Il est de jurisprudence établie que le médecin n'est pas délié de l'obligation de l'observation du secret professionnel du chef même de l'autorisation de l'intéressé ; celui-ci pourrait ignorer les conséquences de cette autorisation.

Ex. : Une jeune femme, ignorant qu'elle est devenue syphilitique, vient demander au médecin de révéler à sa mère qui l'accompagne l'état exact de sa santé et ce, hors de la présence de son mari.

On est en droit de se demander jusqu'à quel point un médecin a le droit d'accepter le mandat d'une compagnie d'assurances qui le charge de faire un rapport :

Sur l'état de santé d'un candidat à une assurance ; sur ses antécédents personnels, héréditaires, collatéraux, etc., rapport qui sera confié le plus souvent à des agents et sous-agents d'une compagnie et complètement étrangers à la science médicale!!!

Un candidat à l'assurance évincé par un rapport de médecin, pourrait, semble-t-il, fort bien poursuivre celui-ci.

Un médecin qui révélerait à une famille l'état de santé d'une nourrice d'après ses constatations serait infailliblement condamné. Il s'agit cependant d'intérêts plus graves que ceux d'une compagnie. (Le médecin peut proscrire l'allaitement par le sein.)

Autre cas :

Le médecin qui examine une prostituée sur un simple ordre administratif, c'est-à-dire sans être assermenté, sans être préposé par un magistrat compétent (il devrait même refuser une telle mission), souvent malgré la volonté de l'intéressée, ne commet-il pas une violation du secret profes-

sionnel? Aucune loi n'autorise le médecin à examiner une prostituée. (La Commission extra-parlementaire du Régime des mœurs a été saisie de cette question par le Dr Lucas.)

Autre cas :

N'y a-t-il pas encore une violation du secret professionnel dans le fait de l'inscription, par le médecin militaire, des diagnostics établis sur un cahier livré aux sous-officiers et officiers, rendant ainsi publique la constatation d'une « avarie »?

Ne suffirait-il pas d'indiquer si le soldat est disponible ou non?

Enfin il est à remarquer que le médecin — responsable des certificats qu'il délivre — n'a aucune qualité pour vérifier l'état civil de son client. Il doit donc toujours — même en cas de décès — mettre :

.....Après avoir examiné la personne qu'on nous a déclaré (ou qui nous a déclaré) être M.....

On ne doit donc attacher aucune signification à une telle formule, comme l'ont fait les historiens qui prétendent que le Dr Pelletan, s'exprimant ainsi pour constater la mort de Louis XVII, émettait un doute sur son identité. Ce praticien observait simplement son devoir.

Médecin expert.

Nommé à la requête d'un magistrat. Il doit, dans un rapport, relater *ce qu'il constate* sans s'inspirer des résultats d'enquêtes judiciaires qu'il n'a pas à connaître.

Médecin témoin.

Ne doit révéler que ce qu'il a pu connaître hors l'exercice de sa profession.

Anthropométrie et identité. — Domaine spécial n'intéressant pas le praticien.

Responsabilité criminelle. — Délimitation du

libre arbitre qui a pu incomber à un individu encourant une peine.

Atténuée par l'épilepsie, l'alcoolisme, la passion (acharnement).

On ne doit pas se hâter de conclure et le rapport doit se terminer de cette manière.

« De ce qui précède, il nous est impossible de conclure définitivement sur l'état mental du patient soumis à notre examen.

Il devra donc être interné dans un asile où il sera l'objet d'une surveillance rigoureuse et prolongée. »

Maladies à conséquences judiciaires. — Trois catégories: *Provoquées* (A. mutilations pour échapper à un service public ou pour bénéficier d'une assurance; B. par un médecin à cause de la malpropreté d'un instrument; C. par imprudence, etc.). — *Simulées* (grossesse en cas de condamnation à mort ou à l'effet de désignation d'un « curateur au ventre » pour captation d'héritage). — *Dissimulée* (dans le but d'obtenir une assurance, une fonction publique, etc.). Le médecin peut être rendu responsable pour tout ou partie: raison suffisante pour s'abstenir en tous cas de répondre de l'identité.

Mort. — Un seul signe considéré comme certain: la putréfaction commençant par la fosse iliaque gauche.

La date de la mort est difficile à apprécier. La rigidité ne donne pas d'indication valable; la putréfaction peut être retardée par la température ambiante. Le contenu stomacal indique l'éloignement plus ou moins grand de l'heure du repas. (Voy. Certificat de décès.)

Rapport médico-légal. — (Tous les rapports sont écrits entièrement de la main de l'expert, sur papier timbré.)

Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de, demeurant à

A la requête de..... (détenteur de l'autorité) et serment préalablement prêté en présence de ce magistrat, me suis transporté à..... le..... à l'heure de..... accompagné de..... (représentant de l'autorité) à l'effet de..... (motif).

Et ai constaté ce qui suit:

- a. Examen du sujet habillé.
- b. Examen des objets qui l'entourent et ayant rapport avec la mission.
- c. Examen du sujet nu.
- d. Autopsie (s'il y a lieu).

Résultat de l'examen:

Crâne. Cerveau.

Ouverture du thorax.

Examen des organes en place.

Appareil digestif.

- circulatoire.
- respiratoire.

Foie.

Rein.

Rate.

Os (si fœtus).

Femme ... { Organes génitaux externes.
Uterus. Vagin.
Vessie, etc.

e. Expertise chimique (ou mention du dépôt des viscères sous scellés, en présence de l'autorité, à l'effet de transport dans un laboratoire).

g. Observations complémentaires s'il y a lieu.

Conclusions:

De ce qui précède nous croyons pouvoir conclure.

1°

2°

3° ... etc.

En foi de quoi nous avons délivré le présent

rapport que nous déclarons fait en honneur et conscience.

SIGNÉ :

N. B. — S'il s'agit d'un empoisonnement, se montrer très réservé sur la possibilité absolue ou non d'une intoxication à la dose ingérée : on sait à quel point les exceptions sont fréquentes !

Exhumation. — Doit toujours être pratiquée en présence d'un officier de l'état civil.

1° Constatation de l'identité de la tombe.

2° En cas d'émanations fétides, ne répandre aucun liquide toxique.

3° Constatation de l'identité du sujet après ouverture du cercueil.

4° Mise sous scellé du cercueil par officier de l'état civil et médecin.

5° Prise de terre pour analyse :

1° Dans la fosse.

2° Dans le cimetière (un peu plus loin).

Taches (sang, lait, sperme, poudre).

Découper une partie de la tache en laissant l'autre partie pour une contre-expertise possible. Mise sous scellé du « témoin » en présence de l'autorité.

Différence entre une ecchymose sur le vivant ou un traumatisme post mortem. — L'ecchymose due au sang extravasé ne peut se produire après la mort.

La lividité cadavérique ne fournit de taches due à la transsudation du sérum et de la matière colorante que dans les parties déclives du corps.

On constate des caillots dans une ecchymose, et il n'y en a pas dans les taches post mortem. L'ecchymose présente aussi des couleurs très variées analogues à celles du spectre.

Observation sur les plaies par armes à feu. — Si le « coup fait balle » (plomb), le suicide est à prévoir. Il est difficilement admissible si les plombs sont écartés.

On doit tenir compte de la direction de la balle.

Toxicologie.

N. B. — Les antidotes se donnent sans dose précise, progressivement jusqu'à effet. (Voy. pour le traitement : *Empoisonnement.*)

Acides.

Symptômes communs. — Brûlure à l'épigastre, vomissements rougissant le tournesol, brûlant les vêtements, faisant effervescence sur lapierre.

Coliques, diarrhées noires ou sanguinolentes.

Acide sulfurique. — Empoisonnement le plus souvent accidentel.

Autopsie. — Produit des escarres noirâtres dans la bouche.

Examen des organes digestifs : placés dans un matras avec tournure de cuivre ; production à chaud de sulfate de cuivre, dégagement d'acide sulfureux (odeur).

Acide azotique. — Taches jaunes indélébiles sur les étoffes.

Autopsie. — Comme précédemment. Formation à froid d'azotate de cuivre, dégagement de vapeurs rutilantes d'acide hypo-azotique.

Acide chlorhydrique. — En présence de l'ammoniaque, fumée intense (chlorhydrate d'ammoniaque).

L'estomac en contient naturellement.

Autopsie. — Action des vapeurs des matières suspectes sur l'azotate d'argent. Formation de chlorure d'argent, précipité blanc insoluble, le devenant dans l'ammoniaque et noircissant à la lumière.

Acide oxalique. — Diarrhées, coliques. — Stries rougeâtres de l'estomac qui devient gélatineux.

Autopsie. — Filtrer ou dialyser et voir si l'encre est décolorée. Le liquide doit aussi dissoudre le bleu de Prusse.

Alcalis.

(Ammoniaque, potasse, soude, chaux.)

Symptômes généraux. — Brûlure à l'épigastre, vomissements non effervescents sur la pierre, bleuissent teinture de tournesol.

Ammoniaque. — Sa présence se révèle par la formation de chlorhydrate d'ammoniaque (fumée intense) si le patient respire des vapeurs d'acide chlorhydrique.

Autopsie. — Formation d'ammonium de cuivre (bleu céleste) en présence d'une solution faible de sulfate de cuivre qu'on peut reconnaître réciproquement.

Potasse. — Tous les sels de potasse donnent à la flamme une coloration violacée.

Soude. — Coloration jaune des sels, à la flamme.

Arsenic.

Arséniate de soude.

Acide arsénieux.

Arsénite de potasse.

Arsénite de cuivre.

Symptômes. — Douleurs à l'épigastre. Vomissements, soif ardente, face grippée, lipothymie, pétéchies.

Contre-poison. — Hydrate de sesquioxyde de fer fraîchement préparé (que les pharmaciens doivent avoir).

Examen chimique. — Appareil de Marsh. (Il convient de vérifier l'instrument.) L'anneau grisâtre de l'arsenic se déplace, celui de l'antimoine est plus fixe.

Belladone (Atropine).

Symptômes. — Dilatation de la pupille constriction et gangrène de la gorge.

Délire, hallucinations.

Réactif physiologique. — Les cobayes ou les lapins sont indifférents à ce médicament.

On prend trois chats : le 1^{er} témoin, indemne;

le 2^e, solution titrée en quantité connue (injection); le 3^e quantité connue, liquide suspect (injection).

Chloroforme et chloral.

Analyse viscérale. — L'azotate d'argent donne du chlorhydrate, insoluble dans l'eau, soluble dans l'ammoniaque noirissant à la lumière.

Rapport médico-légal :

..... De ce qui précède nous croyons pouvoir conclure :

1^o La mort est due à un empoisonnement ;

2^o L'empoisonnement est dû au chloroforme ;

3^o Il est impossible d'affirmer si le chloroforme a été ingéré en nature ou sous forme de chloral..... etc.

Cuivre (Sulfate).

Symptômes. — Vomissements, coliques intenses, diarrhée.

Réactif. — Une clef de fer jetée dans les déjections se recouvre immédiatement de sel de cuivre.

Digitale.

Symptômes. — Pouls rapide, faible, intermittent, urines rares.

Autopsie. — Ventricules vides en systole, oreillettes pleines en diastole.

Réactif physiologique. — Trois grenouilles dont on découvre le cœur.

Une témoin. Une soumise à solution titrée de digitale. Une soumise à extrait suspect en quantité connue. On constate aux deux dernières des symptômes identiques si empoisonnement.

Phosphore.

Symptômes. — Mort lente; coloration jaune de la peau dès le lendemain, brûlure à l'épigastre. Vomissements lumineux dans l'obscurité, ayant l'odeur d'ail.

Contre-poison. — Essence de térébenthine par cuillerées à café d'heure en heure.

Autopsie. — Examen du tube digestif : érosion, dégénérescence graisseuse, stéatose de tous les organes au bout de deux jours.

Expertise chimique. — Appareil de Mitscherlich, sorte d'alambic avec serpentín en verre, donnant des vapeurs lumineuses dans l'obscurité (d'une très grande sensibilité).

Plomb.

Symptômes. — Constipation opiniâtre, coliques intenses, gencives lisérées de bleu. Malade dans le décubitus abdominal (calme obtenu par pression) ; maux de tête, main en griffe.

Réactif chimique. — Pour tous les sels de plomb : iodure de potassium donnant un précipité jaune d'iodure de plomb.

N. B. — On doit pour la céruse ajouter préalablement de l'acide azotique, donnant un azotate soluble formant le précipité ci-dessus.

Sublimé (Bichlorure Hg.)

Symptômes. — Brûlures (congestion du tube digestif), coliques, diarrhée bilieuse, vomissements.

Réactif. — L'iodure de potassium donne un précipité jaunâtre, rosé puis rouge écarlate de biiodure de mercure qui devient ensuite incolore par excès d'iodure. Il suffit donc de laisser tomber une goutte d'iodure dans les vomissements.

Asphyxie.

Empêchement mécanique de l'entrée de l'air dans les poumons.

Au bout de 4'30" cessation des mouvements respiratoires.

L'inspiration est brève, l'expiration nulle.

Les mouvements cardiaques subsistent plus longtemps. On ne perçoit plus, en dernier lieu, que les battements des oreillettes. La syncope se produit au bout d'une minute.

La sensibilité disparaît progressivement, débutant par les membres inférieurs pour se terminer par la cornée.

La température s'élève. Mouvements convulsifs toniques, émission de sperme, d'urine, matières fécales.

A l'autopsie. — Cadavre cyanosé, conjonctives injectées. Le sang est liquide et foncé. Le cœur gauche est vide tandis que le droit est en état de réplétion. Les poumons sont congestionnés; on constate de l'emphysème et de l'ecchymose sous-pleurale.

Strangulation.

Entraîne la mort par asphyxie. On constate des signes extérieurs d'une constriction autour ou en avant du cou avec les mains ou avec un lien.

Suffocation.

Mort par asphyxie résultant d'un obstacle autre que celui de la strangulation, pendaison ou submersion.

a. Occlusion directe des narines et de la bouche : fréquente chez le nouveau-né; on observe des traces de violence.

b. Corps étrangers des voies respiratoires (on peut le retrouver, souvent traces de violence).

c. Compression de la poitrine ou de l'abdomen.

On constate alors des ecchymoses ponctuées de la face, du cou et de la partie supérieure du tronc, une congestion très nette de la peau. Une ecchymose sous-conjonctivale.

d. Enfouissement sous terre ou dans un milieu pulvérulent : on constate une ecchymose sous-péricardique, de l'écume à la bouche, des substances étrangères dans les voies respiratoires.

Tous les autres signes sont ceux de l'asphyxie

Submersion.

Résulte de l'oblitération des voies respiratoires par un liquide.

On constate de l'écume à la bouche, le sang est noir et liquide, des matières alimentaires dans les bronches, de l'eau dans l'oreille moyenne, ecchymose sous-pleurale.

Asphyxie.

Ne doit pas être confondue avec empoisonnement (gaz ou charbon); dans ce dernier cas l'analyse du sang permettra d'établir la véritable cause.

Suicide. — L'idée en sera écartée toutes les fois qu'on pourra établir qu'un traumatisme siège à un endroit où le sujet n'a pu s'atteindre lui-même.

Viol. — Consiste dans le coit sans le consentement de la personne.

La présence de la membrane hymen n'offre pas un criterium décisif. On constate des violences: ecchymoses en forme de bracelet aux poignets, à la poitrine, à la vulve qui est rouge, congestionnée. La face des condyles internes offre aussi des ecchymoses produites par la femme en se contractant, pour résister. On peut constater la présence de spermatozoïdes qu'il faut rechercher sur les parties, à la fourchette, dans les poils (s'il y a lieu), à la partie postérieure de la chemise.

On examinera s'il n'y a pas eu de violence à la partie postérieure de la tête, dans le but d'étourdir la victime.

On doit se montrer réservé dans les cas de viol pendant le sommeil simple (?), sans violence, dans le sommeil hypnotique.

On doit rechercher avec plus de soins l'emploi d'un stupéfiant ou du chloroforme.

Les tentatives de viol et les attentats à la pudeur (attouchements illicites) seront l'objet des mêmes recherches.

Accouchement prématuré.

Pratiqué par un médecin en cas de dystocie ou pour toute autre cause. On doit se baser sur

l'opinion de la famille et demander la présence de deux confrères.

Avortement criminel.

1° Du aux moyens thérapeutiques (drastiques, etc.).

2° Aux moyens physiques (traumatisme, décollement ou piqûre de l'œuf).

Le médecin légiste doit se poser et essayer de résoudre les différentes questions suivantes :

1° *Quid du produit?*

A terme : ossification du fémur entre les deux condyles; longueur du fœtus 0^m,50. Poids 3^k,500. Les 4^{es} alvéoles dentaires sont cloisonnés.

La méthode docimasique permet de déterminer la présence de l'air dans les poumons (qui surnagent lorsqu'ils contiennent de l'air); on doit constater si l'air a atteint toutes les parties du poumon (l'enfant a respiré) ou seulement une partie (insufflation pour tenter le rappel à la vie; il y a aussi dans ce cas de l'air dans l'estomac et l'intestin). La putréfaction occasionne également des bulles gazeuses.

La constatation d'une cicatrice au cordon (coupé ou déchiré) est l'indice certain que l'enfant a vécu quelques jours.

Cause de la mort? Suffocation, submersion, strangulation, froid?...

2° *Examen de la mère.* — Examen génital. Lochies sanguinolentes venant de l'utérus, vulve œdématisée, traumatismes du périnée, *utérus fendu*.

Examen des seins, etc.

Médecine noire.

Purgatif du Codex à prendre en une fois, le matin.

Follicule de séné.....	8 gr.
Sulfate de soude.....	10 —
Rhubarbe.....	5 —
Manne en larmes.....	64 —
Eau.....	120 —

Mélisse.

Stimulant. Eau distillée de sommités fleuries en potion 50 à 100 gr.

Eau des Carmes : 10 à 50 gr. la potion.

Méningite.

Tuberculeuse. — La mort est presque fatale. Au début, purgatif (huile de ricin 25 gr., calomel 0 gr. 75); puis on donne le calomel à doses réfractées 0 gr. 02 toutes les heures. Bromure de potassium ou de sodium 4 gr. Chloral en lavements 2 gr. pour prévenir les accidents convulsifs; glace sur la tête et enveloppement mouillé plusieurs fois par jour; contre les vomissements: potion de Rivière, une cuillerée à café : une et deux toutes les heures; sucer de la glace. — Ponction lombaire. A *pneumocoque*, à *coli bacille*, etc. Même traitement; le diagnostic est fait par la ponction lombaire; le pronostic est moins grave. — *Syphilitique.* Il serait prudent de toujours la soupçonner et de donner l'iodure de potassium 3 ou 4 gr. par jour et le mercure en frictions (onguent napolitain 10 gr.) dans toute méningite.

Ménopause.

(Age critique). — Contre les troubles utérins être en éveil contre les conséquences d'hémorragies; c'est l'âge le plus fréquent auquel s'observe le cancer. Éviter l'eau froide pour la toilette vulvaire et les bains de pieds. Contre les troubles circulatoires, éviter les excitants (café, vin, alcool); contre les troubles psychiques, éviter toute fatigue, exercice modéré, bromures, valériane d'une manière générale et contre les hémorroïdes, purgatifs légers.

Menstruation (troubles de la).

(Formation, dysménorrhée de la jeune fille.)

1° Alimentation reconstituante. Médication al-

ternée par l'arséniate de soude, l'iode, la lécitine; 2° exercice au grand air; 3° gymnastique: mouvements congestifs du bassin; 4° au moment où les règles semblent vouloir arriver, prendre dans la journée la potion suivante :

Huile essentielle de rue.....	} aa V gouttes
— de sabine.....	
Eau de fleur d'oranger.....	10 gr.	
Sirof de safran.....	20	
Eau distillée d'armoise.....	100	(Herzen.)

Le même auteur recommande, contre les douleurs, l'administration, quatre fois par jour, de XX gouttes de viburnum prunifolium (extrait fluide).

Menthe poivrée.

(Labiées). En infusion de 10 p. 1000 (feuilles). Stimulante, stomachique, emménagogue.

Essence de menthe (Codex). II gouttes par dose, jusqu'à XII pro die.

Eau dist. de menthe, en potion, de 20 à 100 gr.

Menthol.

Antiseptique puissant. De 0 gr. 20 à 0 gr. 25; il augmente l'énergie du cœur et la pression.

Crayons contre la migraine et les névralgies; par dose : 0 gr. 05 pro die : de 0 gr. 10 à 1 gr. (pilules).

Menthol.

(Valériane de — ou Validol). Stomachique, stimulant, de X à XX gouttes.

Menton (Alpes-Maritimes).

(Note communiquée par M. le Dr Gallot, médecin consultant.)

Situé sur le bord de la mer, près de la frontière italienne, protégé des vents froids de tous côtés par les montagnes environnantes, Menton

est une des stations les plus chaudes et les mieux abritées de la Riviera.

D'après Bréa la température hivernale moyenne y est de 14°, la température moyenne minima de l'hiver de 4° 6; le baromètre s'y maintient entre 750 et 764, l'hygromètre entre 40° et 65°; les brouillards y sont inconnus.

Si l'on en croit Weber, Menton a un degré de chaleur de plus que Cannes tout en étant moins sec que les stations voisines.

Menton dispose d'un service de désinfection qui lui permet d'assurer la salubrité des locaux occupés par ses hivernants.

Indications. — Tuberculeux pulmonaire dans ses premiers stades; catarrhes des bronches. Anémies, maladies de dénutrition; neurasthénie; rhumatismes. Convalescences.

Contre-indications. — Certaines névroses chez des sujets particulièrement excitables, supportant mal le voisinage de la mer.

Mercuriale.

(Euphorbiacées). *Miel de* — en lavement purgatif de 50 à 60 gr. Laxatif. Décoction de feuilles 15 à 50 gr.

Mercure.

Métallique. En pommades ou onguent. L'onguent mercuriel double ou napolitain se compose de poids égaux de mercure et d'axonge. L'onguent simple contient une partie en poids de mercure contre trois d'axonge. A été employé pur contre les obstructions intestinales.

— (*Bichlorure*). *Sublimé corrosif*. Antiseptique puissant. La solution de Van Swieten est composée :

Bichlorure de mercure.....	1 gr.
Alcool à 99°.....	100 —
Eau distillée.....	900 —

A l'intérieur on emploie le sublimé à la dose de: 1 à 3 centigr., en pilules (syphilis). On formule:

Bichlorure Hg.....	0 gr. 01
Extrait thébaïque.....	0 gr. 02
Poudre de réglisse.....	} à 0 gr. 10
Extrait mou de gentiane.....	

Pour une pilule. 1 à 3 par jour.

— (*Biiodure de*). A l'intérieur en pilules de 0 gr. 005 à 0 gr. 025. En injections hypodermiques 0 gr. 02 par jour.

C'est une poudre rouge écarlate, insoluble dans l'eau contenant de l'iode de potassium.

Sirop de Gibert contient :

Biiodure de Hg.....	0 gr. 01
Iodure de potassium.....	0 gr. 10
Sirop d'écorces d'oranges amères.....	20 gr.

Pour une cuillerée à potage.

— (*Protoiodure de*). A l'intérieur, de 0 gr. 05 à 0 gr. 10. En pilule, ajouter de l'extrait d'opium comme correctif. Pour éviter la salivation, administrer du chlorate de potasse, pastilles de 6 à 8 par jour.

Calomel. — Poudre blanche insoluble, sans saveur. C'est du protochlorure de mercure. Sert à saupoudrer les plaies, à l'ext.; à l'intérieur, purgatif, 0 gr. 20 à 1 gr. par jour. Incompatibilité: sel marin.

(Voy. traitement de la syphilis.)

Métallothérapie.

On a pu, dans certains cas d'origine hystérique, provoquer des guérisons par l'application de plaques métalliques (zinc, cuivre, or et argent).

L'apposition de deux métaux, zinc et cuivre par exemple, constitue un élément de petite pile qui, appliqué sur la peau, a pour excitateur un liquide organique (sueur). Il se crée un courant faible mais très durable qu'on pourrait utiliser contre les névralgies, les douleurs abdominales (liées aux

lésions des annexes de l'utérus, etc.). Le prix de ces plaques est infime : 0 fr. 45 environ dans le commerce. On peut décapier et régénérer l'élément avec un peu d'eau acidulée.

De semblables piles, groupées en ceinture, sont proposées avec grand fracas par les charlatans, dans les journaux, au prix de 10 fr. la plaque : ils n'hésitent pas à prendre 4 fr. pour la recharge (décapage!!!) Ne conviendrait-il pas de lutter efficacement contre cette exploitation éhontée en indiquant aux malades impatients les modes de construction et d'emploi???

Métrites.

Aiguë, d'origine puerpérale : injections intra-utérines, pansements antiseptiques. Si rétention de membranes : curetage.

Parallèlement, toniques, purgatifs, quinine, glace sur l'abdomen, narcotiques. Si dépression, injections sous-cutanées de petites doses de sérum Chéron.

— *Aiguë, non puerpérale.* — Cautérisations légères du col de l'utérus (teinture d'iode, résorcine glycinée au 1/30^e, nitrate d'argent, etc.). Injections émollientes (décoction de racine de guimauve) et antiseptiques (acide picrique, permanganate de potasse). Le soir, applications de suppositoires glycinés à l'eucalyptus. Contre les douleurs : liniment calmant de Chéron en friction sur l'abdomen. Laxatifs.

— *Aiguë totale.* — Même médication. Contre les douleurs : opiacés; si congestion intense, sanguines au périnée.

Si *hémorragique* : curetage, galvanisation (pôle + au niveau de l'utérus, pôle — indifférent au niveau de l'abdomen. Trois fois par semaine, séances de 10 minutes, intensité 5 à 20 milliampères.

— *Chronique.* — Même traitement. Électrolyse avec ampérage progressif : 5, 20, 50 milliampères

et plus, sans heurter la tolérance de la patiente en ayant soin d'alterner les pôles pour ne pas modifier le flux menstruel (5 minutes pôle + au niveau de l'utérus, 5 minutes pôle —), pansements et injections antiseptiques.

Métrorragies.

Repos au lit, injections très chaudes de 45 à 50°. Tamponnement avec de la gaze imbibée d'une solution d'antipyrine ou d'adrénaline. Sérum artificiel Chéron, doses moyennes.

Si graves, curetage ou, mieux : électrisation, pôle + au niveau de l'utérus (Voy. ci-dessus : Métrite hémorragique).

Microcidine.

Vient du naphtol, très antiseptique et non toxique, très soluble, en solution dans l'eau, de 3 à 30 p. 1000.

Migraine.

Simple. — Repos, beaucoup sont soulagés par l'alimentation.

Antipyrine 0 gr. 50 à 1 gr.

Migrainine (antipyrine, 89,40; caféine, 8,20; acide citrique 0 gr. 56), de 0 gr. 50 à 1 gr.

Nous préconisons l'association médicamenteuse suivante :

Phénacétine 0 gr. 25

Antipyrine 0 gr. 03

Pour un cachet ou un comprimé, un toutes les deux heures (jusqu'à 4).

Applications locales de menthol et de chloréthyle, d'eau sédative.

— *Ophthalmique.*

Bromure d'ammonium } ãã 10 gr.

— de potassium }

— de sodium }

Eau distillée 300 gr.

La cuillerée à potage contient 1 gr. 50 de principes; prendre pendant une, deux, trois semaines successivement, trois, quatre, cinq cuillerées par jour (Charcot).

Mixture.

Mélange de substances insolubles (agiter avant emploi).

Monaco (Principauté de).

(Note de M. le Dr André Lucas, médecin-consultant.)

Enclavée dans le département des Alpes-Maritimes, entre les communes de la Turbie et de Roquebrune, la principauté de Monaco s'étend, au bord de la mer, sur une longueur de 3 kilomètres.

Onimus dit : « Le climat de Monaco est incontestablement préférable à celui des autres villes du littoral, grâce à l'abri que lui offrent au nord et à l'ouest des montagnes très élevées, la Tête de Chien (565 mètres), le Mont Agel (1173 mètres) et la Rossignola (690 mètres). Il est excessivement rare que le thermomètre descende à 0°, même par les nuits les plus froides.

Brouillards : inconnus.

Entre le niveau de la mer et celui de la Turbie, que dessert un chemin de fer à crémaillère, le médecin peut choisir, dans chaque cas, l'altitude la plus favorable. Monaco, Monte-Carlo et La Condamine présentent d'ailleurs des orientat.ons différentes entre lesquelles le choix est possible.

La principauté offre donc d'exceptionnelles ressources naturelles.

L'hygiène est répandue à profusion : canalisation pour les eaux ; fosses d'aisances remplacées par le tout-à-l'égout ; détritus de voirie et ordures de toute espèce détruits par incinération (Four Horsfall) ; destruction de la poussière par gou-

dronnage des routes ; abattoirs étroitement surveillés ; désinfection obligatoire par abonnement pour les hôtels et garnis ; éclairage électrique.

Partout et toujours l'aspect séduisant de la prospérité complète.

Les ressources thérapeutiques artificielles doivent être mentionnées : les *Thermes Valentia*, dans lesquels sont réunies toutes les ressources de la thérapeutique par les agents physiques, vont être déplacés en raison des exigences de la création du Port que fait construire actuellement S. A. S. le prince Albert 1^{er}. Ils sont dirigés par M. le Dr Konried.

L'hôpital qui vient d'être édifié (1902) est disposé en pavillons. Il peut être considéré comme modèle.

Les attractions sont nombreuses : excursions, théâtre, tir aux pigeons, lawn-tennis, casino. Ces plaisirs sont utiles, dit Onimus et rien n'influe d'une façon aussi fâcheuse sur la santé que l'ennui. Les incessantes communications entre les différentes stations de la Côte d'Azur, ne permettent pas, comme l'a tenté le Dr Guiter de Cannes, de critiquer plus particulièrement Nice et Monaco, à cause de leurs attractions.

Beau-Soleil, cité nouvellement construite et qui va être érigée en commune (territoire français) est, par excellence, la ville des valétudinaires hivernants.

Ajoutons que depuis quelques années déjà Monaco reçoit un nombre considérable de visiteurs pendant l'été, nombre qui va s'accroître encore par l'aménagement de la plage située entre Monte-Carlo et le cap Martin.

Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

(Note communiquée par M. le Dr J. Nicolas, médecin consultant.)

La saison du Mont-Dore dure du 1^{er} juin au 1^{er} octobre.

La gratuité du traitement est accordée aux médecins, à leurs femmes et à leurs enfants non mariés.

Les sources du Mont-Dore jaillissent naturellement du sol, à une température de 38° à 42°. Elles sont toutes renfermées dans l'établissement thermal, récemment restauré, un des plus grandioses de France, et sont utilisées au point même de leur émergence, par conséquent sans rien perdre des qualités de chaleur, d'électricité, d'activité, dues à l'état naissant.

Les eaux du Mont-Dore sont classées dans les arsenicales, mais c'est la silice qui domine dans leur minéralisation.

Elles s'administrent en boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisations, gargarismes, irrigations nasales, pédiluves. Les inhalations, dont les vapeurs renferment les principes constitutifs de l'eau, sont, avec les bains hyperthermaux pris sur les sources mêmes, les caractéristiques du traitement montdorien.

Les eaux du Mont-Dore sont principalement employées dans les affections des voies respiratoires chez les arthritiques. Elles sont surtout indiquées dans l'asthme, l'emphysème, les bronchites chroniques et à répétition, laryngites, coryzas, et la tuberculose pulmonaire à ses premières périodes. Elles sont efficaces aussi contre les rhumatismes, les névralgies sciatiques, etc.

L'altitude (1052 mètres) de la station, qui est entourée de montagnes plus élevées (1400 à 1886 mètres), fait d'un traitement du Mont-Dore une cure d'air et une cure thermale combinées.

Les contre-indications du traitement montdorien sont l'artériosclérose très prononcée et les lésions du cœur non compensées.

Montmirail (Vaucluse).

Eaux minérales purgatives salines (9 gr. 50 de

sulfate de magnésie, 5 gr. de sulfate de soude par litre; un à trois verres).

Morelle.

(Solanacées). Décoction de 30 à 50 p. 1000 en injection. Sédatif.

Morphine.

Insoluble; on préfère ses sels (chlorhydrate) à la dose de 0 gr. 01 à 0 gr. 05 par jour. A éviter dans les néphrites albuminuriques et chez les enfants.

Morphinomanie.

La suppression ne peut être faite que dans une maison spéciale; nous ne prenons nos morphinomanes que pour une période de deux mois, jamais moins, car la guérison ne peut s'obtenir dans un espace plus court. Nous supprimons complètement la drogue en cinq jours. Le premier jour nous donnons la dose habituelle (1 gr. par exemple), le deuxième la 1/2 (0 gr. 50), le troisième 0 gr. 25, le quatrième 0 gr. 12, le cinquième 0 gr. 05, le sixième rien. Pendant tout ce temps le malade est au lit, sous la surveillance immédiate du médecin et d'un garde sûr. S'il y a collapsus, nous donnons des injections de spartéine (0 gr. 05), trois fois par jour; la caféine (0 gr. 25); deux fois par jour des injections d'éther. Contre l'excitation le bain tiède 32° trois quarts d'heure, ou la douche tiède. Rien à faire contre les vomissements et la diarrhée qui éliminent le poison; donner de la glace, du lait d'heure en heure, des gelées de viande ou du jus. — Contre l'insomnie le bromidia, deux cuillerées à café, l'hydrate d'amylène (soluble de 3 à 5 gr. en une fois, potion) et le sulfonal (2 gr.). Traitement reconstituant; douches, massages, alimentation variée.

Morrhuel.

Succédané de l'huile de foie de morue, dont il

dérive; quatre à dix capsules par jour (0 gr. 20 par capsule).

Morsures venimeuses.

Faire saigner et cautériser au fer rouge, au chlorure de zinc, chlorure de chaux (solution au 1/36° Calmette).

Acide chromique pur ou permanganate de potasse (préférables). S'il s'agit d'un chien suspect de rage, traitement à l'Institut Pasteur.

Morve.

Sacrifier les animaux morveux. Les vaccinations antimorveuses sont incertaines. Désinfection des mains et des objets avec une solution de sublimé à 1 p. 1000. Cautérisation précoce au fer rouge de toute plaie infectée. Quand la maladie est déclarée, panser les abcès et ulcérations avec iodoforme (Q. S.), acide phénique, 25/1000, naphтол camphré 10/30. Toucher les plaies avec la teinture d'iode.

A l'intérieur donner l'iode (teinture XII gouttes; les iodures (4 gr.) et les toniques; acide arsénieux, 0 gr. 003; fer, 0 gr. 20 par jour (Debove).

Moules.

(Empoisonnement par les). Vomitifs, eau vinaigrée, caféine en injections hypodermiques.

Mousse de Corse.

De 7 à 10 gr. de poudre en décocté comme vermifuge.

Moutarde noire.

(Crucifères). A l'extérieur en sinapismes et pédiluves dans eau tiède (si trop chaude l'eau annihile les propriétés révulsives). Poudre sur un cataplasme de farine de lin (sinapisme). Cinq cuillerées à soupe dans eau. Pédiluve.

Mucilage.

Médicament liquide visqueux contenant des principes dissous dans l'eau (gomme, guimauve, etc.).

Muguet.

(*Oidium albicans*). Traiter par les alcalins: Eau de Vichy, bicarbonate de soude et les toniques.

Muguet.

(*Convallaria maialis*, liliacées). A pour principe actif la convallarine (Hardy), analogue de la digitale. Alcoolature de muguet 1 à 10 gr., extrait, 1 à 2 gr. (Enfants, extrait: 3 ans 0 gr. 05; 5 ans 0 gr. 25 à 0 gr. 50; 5 à 12 ans, 0 gr. 50 à 1 gr. Nogué.)

Musc.

En teinture de 6 à 10 gr. (emménagogue?). Hystérie, délire de la pneumonie et accidents nerveux graves au cours de maladies. Enfants jusqu'à 1 an, poudre de 0 gr. 02 à 0 gr. 04; 3 ans, 0 gr. 04 à 0 gr. 10; 5 ans, 0 gr. 10 à 0 gr. 20; 10 ans, 1 à 2 gr.

Muscarine.

Inusitée, très toxique, effets contraires de l'atropine.

Myérites.

Aiguës. Elles peuvent être apoplectiformes et tuer en quelques jours; elles peuvent durer quelques semaines avec le même résultat. Révulsion de la région dorso-lombaire avec: sinapismes, pointes de feu; huile de croton; contre la température et l'adynamie: bains froids 23° et injection de sérum artificiel (500 gr.) contre l'infection. Veiller aux eschares; dans ce cas, panser avec la poudre de Lucas-Championnière: iodoforme, poudre de quinquina, de benjoin, carbonate de magnésie P.E. — Chronique. Révul-

sion de la moelle : sinapismes, pointes de feu. Huile de croton. Electrification galvanique (chaque jour 10 milliampères, pôle — à la moelle), faradique, quinze minutes par jour, des régions paraplégiques. Il est prudent d'essayer toujours le traitement mercuriel. — *Syphilitique*. Injection de calomel, 0 gr. 10 tous les six jours; biiodure de mercure, 0 gr. 03 dans huile, injection hypodermique chaque jour; frictions, onguent napolitain (10 gr. par jour). Donner l'iode de potassium à très grosses doses, 8 à 10 gr.

Myocardites.

Aiguë. Le plus souvent elle est la suite d'une infection ou du rhumatisme. Révulsion de la région précordiale avec : pointes de feu, sinapismes, marteau de Mayor, glace en permanence. Tonifier le cœur avec : caféine, injection sous-cutanée 0 gr. 25 par seringue, trois fois par jour; digitale en infusion, 0 gr. 50 par jour pendant quatre jours; injections d'éther, quatre fois par jour; d'huile camphrée, de sulfate de spartéine, 0 gr. 05 par seringue, trois fois par jour. — *Chronique* ou artérielle scléreuse (intoxiqués, syphilitiques). Donner l'iode de sodium, 3 gr. par jour associé au bromure de potassium, 4 gr. pendant longtemps; régime lacté, vin de Trousseau, deux cuillerées par jour; digitale en teinture XXX gouttes, caféine.

Myxœdème.

Injections hypodermiques ou tablettes thyroïdiennes (progressivement, surveiller). Massage. Cures à Aix-les-Bains.

N

Nævus.

(Ou angiome). Si de dimensions restreintes

cautérisation. Chez jeunes enfants, scarifications avec du vaccin, espacées pour formation de cicatrice blanche.

Plus important: *Electrolyse* avec aiguilles d'or reliées au pôle positif d'une pile, implantées pendant vingt à trente secondes avec une intensité de courant de 5 à 10 milliampères. Electrode — indifférente large, recouverte de peau de chamois. Si hémorragie après électrisation: compression, solution d'antipyrine ou d'adrénaline.

Naphtol ̄.

Antiseptique intestinal, dose de 0 gr. 25 à 1 gr. en cachets. (Fièvre typhoïde, dysenterie, etc.)

Narcéine.

Dérivée de l'opium, de 2 à 10 centigr. 1/2 en pilule et sirop (s'abstenir chez les enfants). Soporifique, sans excitation, analgésique.

Injection sous-cutanée avec :

Chlorhydrate de narcéine.....	0 gr. 25
Alcool.....	1 gr.
Eau distillée.....	10 —

Une seringue de Pravaz de 1 c.c. contient 0 gr. 02 1/2 environ. Deux par jour.

Narcotiques.

Opium et dérivés, sulfonal, bromidia, dormiol, trional. L'hydrate d'amylène, sans action sur le cœur ni l'estomac, se prescrit à la dose de 3 à 5 gr. en potion (soluble dans l'eau) à prendre en une fois au moment du coucher.

Néphrites.

Aiguës. — Régime lacté, ventouses au niveau des reins, éviter le froid, diurétiques : lactose 100 gr. par jour, tisane de queue de cerises, urva ursi en infusion 8 p. 1000.

— *Chronique interstitielle et épithéliale*. — Traite-